65ème ASSEMBLEE GENERALE
4 mai 2023

insieme
Genève

Ouverture de la séance

Le président, Augusto Cosatti, ouvre formellement la 65ème Assemblée Générale de l'association.

Il salue les membres, les amis, les partenaires institutionnels et associatifs et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

M. Cosatti souhaite aussi la bienvenue aux intervenant.es de la seconde partie liée à l'accessibilité dans le domaine culturel.
Madame Pauline Décaillet, coordinatrice des sorties Relax à Genève, Association Out Of the Box.
Madame Céline Witschard, chargée de communication pour présenter la nouvelle médiathèque numérique accessible MonaLira, association Plein Accès Suisse.
Et Monsieur Filipe Ambriel Machado, assistant formateur à l'Atelier 1001 feuilles pour nous parler de la nécessité et de l'utilité du FALC – facile à lire et à comprendre.

Les personnes excusées :
Messieurs Cioccio et Buhlmann de la Fiduciaire Wuarin & Chatton.
La liste des autres personnes excusées est disponible sur demande.

Les membres actifs présents : 31 membres parents et amis (dont 11 membres du comité), 1 membre soutien, 9 partenaires.

Partie statutaire

Nomination des scrutateurs :
2 scrutateurs sont nommés : Madame Nathalie Devorsine et Monsieur Philippe Bavarel.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'assemblée générale est ouverte à tous nos partenaires, mais seuls les membres parents ou amis qui ont reçu à l'entrée un carton de vote bleu ont le droit de voter.

Un point doit être ajouté, à savoir la nomination d'un nouveau réviseur pour un maximum de 5 années (2023-2027). En effet, selon les exigences légales, un nouveau réviseur doit être nommé. La fiduciaire Wuarin et Chatton a terminé son mandat en 2022 et nous les remercions.

Il n'y a pas eu de propositions individuelles transmises.
L'ordre du jour est approuvé avec le point ajouté à l'unanimité (31 pour, 0 abstention, 0 contre).

2. Rapport de la présidence pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022

M. Cosatti renvoie l'assemblée au rapport annuel présentant les activités et nos actions en 2022 et précise que ce dernier, ainsi que les comptes approuvés et le procès-verbal de l'assemblée générale, seront disponibles auprès du secrétariat et sur le site d'insieme-Genève (www.insieme-ge.ch) dès le 15 mai 2023.

Evènements marquants de l'année 2022

- Les séjours de vacances et le covid

  Seuls 2 séjours en hiver ont encore dû être annulés en lien avec le covid, mais nous avons pu réaliser la quasi-totalité des journées prévues dans le cadre de nos contrats de prestations (2812 au lieu de 2860).

- La course de l'escalade

  Une belle collaboration avec Cerebral qui nous a proposé d'être co-hôtes d'honneur pour cette belle manifestation genevoise.
  Le but était d'avoir une visibilité auprès de la population genevoise et par la même occasion de pouvoir bénéficier d'un don financier non négligeable. Le don nous permet de financer un court séjour en 2023.
  Des milliers de personnes sont passées sur le stand et nous espérons leur apporter un nouveau regard sur le handicap.
  L'organisation de cet évènement a rassemblé et mobilisé un nombre important de bénévoles, que M. Cosatti remercie chaleureusement. Ces bénévoles ont permis une participation active des personnes en situation de handicap et de leurs familles aux différentes courses et une équipe aux couleurs de nos deux associations a ainsi pu participer à la Course de la Marmite. M. Cosatti les félicite.

- La réorganisation du secrétariat

  Pour répondre au mieux aux besoins des familles, des changements ont été opérés au niveau du secrétariat. Un renfort plus que nécessaire a été alloué au pôle séjours de vacances. Au niveau du secrétariat, l'engagement d'une personne pour un poste d'assistante de direction et un poste de secrétaire réceptionniste commencé en 2022 ont abouti en 2023. Monsieur Cosatti présente toute l'équipe rapidement à l'assemblée. Il reste encore à trouver une personne pour la recherche de fond qui doit être développée.

- Les revendications auprès de l'Etat

  La qualité de vie dans les institutions

  Plusieurs séances avec les familles qui se sont exprimées sur différents sujets :
  - Attente de projets pédagogiques pour leurs enfants.
  - Manque de communication avec les équipes.
  - Manque de partenariat.
  - Manque d'activités correspondant à leurs besoins, et pas assez d'activités. Les familles demandent la mise en place d'activités instructives et épanouissantes qui contribuent à une bonne santé de la personne.
  - Des loisirs stimulants.
  - Meilleure prise en charge au niveau des soins et de l'hygiène.

En fin d'année, insieme a rencontré toutes les directions d'institutions pour discuter de ces problèmes et trouver des pistes pour les résoudre. Malgré les difficultés rencontrées par les parents, M. Cosatti tient à redire combien nous sommes reconnaissants du travail réalisé par les équipes socio-éducatives. Il profite de cette occasion pour les remercier.

L'accueil à temps partiel

Un autre sujet important est l'accueil *à temps partiel*, *l'accueil temporaire et d'urgence*.
Une enquête a été menée auprès de nos membres et la preuve du besoin est bien là. 34 familles en font formellement la demande.
Cette demande est légitime et cela fait 5 ans que l'association a sollicité avec Cerebral le Département de la cohésion sociale. Nous attendons toujours des réponses. Le canton de Vaud a inscrit l'accueil à temps partiel dans la loi. Pourquoi ce n'est pas possible à Genève ? Nous espérons que nous aurons enfin la possibilité d'avancer sur ce sujet en 2023.

L'organe de contrôle

Cela faisait plus de 4 ans qu'insieme et Cerebral demandaient la création d'un organe de « contrôle », dont l'objectif est de s'assurer du bon fonctionnement des prestations socio-éducatives, de santé et des droits dans les EPH.

Un groupe de travail, dont nos deux associations ont été membres actifs, a été mis en place pour définir cet organe et son fonctionnement.

Début 2023, le Département de la cohésion sociale a annoncé la création d'un service qui aura donc ce rôle de contrôle (SCOPES).

Pour nos associations, il est important que cet organe travaille sur la base d'une unique grille réunissant tous les domaines de la vie des personnes concernées, à savoir le domaine socio-éducatif, le domaine de la santé et le domaine des droits. Il est important d'aborder la qualité de vie dans sa globalité.

L'école inclusive

Depuis longtemps, insieme s'est clairement positionnée en faveur d'une école inclusive. Dernièrement, lors d'une réflexion de fond, le comité a défini le modèle sur lequel devrait s'appuyer la mise en place de l'école inclusive. Je n'en parlerai pas aujourd'hui, mais il fera l'objet du rapport de l'année 2023.
Il précise que nous avons récemment soutenu un projet de loi sur l'école inclusive, sur lequel la commission de l'enseignement du Grand Conseil n'est pas entrée en matière.

Prestations et vie associative

- Conseil et soutien aux familles

Comme en 2021, les activités de conseil et soutien aux familles ont augmenté. Même si nous avons maintenant un contrat 50 jours alloués au conseil et au soutien, nous avons accompagné 160 familles sur 85 jours de travail, ce qui est considérable.
Fait nouveau par rapport aux années précédentes : l'augmentation de la demande de soutien pour les familles avec des enfants mineurs.

- Manque de places

Les situations n'ont pas été aussi « brûlantes » que les années passées, mais la difficulté à trouver des places pour les mineurs entrant dans les EPH pour adultes, et correspondant à leurs besoins, est toujours d'actualité.
La communication entre les différents départements reste un obstacle qu'il faudra un jour surmonter.

2022 a été l'année où le salaire minimum pour les moniteurs des séjours a été mis en place. Comme vous avez pu le constater dans le compte de résultat, l'impact financier a été important. Dès 2021 nous avions sollicité le DCS pour obtenir un ajustement de la subvention de l'Etat. Ce qui a été fait et nous sommes reconnaissant au canton de Genève pour ce soutien. L'augmentation de la subvention nous a aidé à rémunérer les collaborateurs des séjours selon les nouvelles règles salariales, mais n'a pas permis de couvrir la totalité de l'augmentation.

L'idée fondatrice des séjours est que tout le monde puisse partir en vacances, même les personnes qui présentent des grandes difficultés de comportement. Ce principe nous ne devons pas y déroger, même si nous devons en assumer un coût supplémentaire.
C'est pourquoi une réflexion est en cours pour adapter l'offre d'accueil pour ces vacanciers qui nécessitent un environnement et un accompagnement particulier.

- Vente de cœurs en chocolat, actions de soutien

  Vous savez que depuis deux ans, la traditionnelle vente de cœurs en chocolat dans les rues du canton n'a plus lieu. Nous l'avons remplacée par des ventes ponctuelles durant l'année, principalement en automne, par le biais de notre boutique en ligne.

- Finances de l'association

  L'exercice 2022 s'est soldé par un déficit de CHF 35'000.- (arrondi) versus CHF 38'000.- (arrondi) sur l'exercice 2021. Cette perte inclut une augmentation de la provision de CHF 20'000.- pour un éventuel remboursement à l'OFAS (pour des subventions non utilisées durant l'été 2020 pendant la crise du COVID). Nous pensons que le risque de devoir rembourser l'OFAS est faible, mais néanmoins il convient de rester prudent.

  Séjours

  Une augmentation de CHF 500'000.- sur le poste « salaires des séjours » a eu lieu et s'explique par l'application du salaire minimum. L'augmentation de la subvention de l'Etat n'a pas suffi pour couvrir la totalité des salaires. Par ailleurs, la crise inflationniste de 2022 ne nous a pas épargnés. D'où l'augmentation conséquente des loyers des maisons et des coûts liés aux transports. Et ceci est également valable pour les courts séjours. Globalement nous avons eu une augmentation de 50% du coût à la journée.

  Avec un budget de CHF 1'700'000.- les séjours de vacances représentent de loin le poste principal du compte d'exploitation. Assurer son financement est un réel défi pour notre association.

  Recherche de fonds

  Chaque année, M. Cosatti rappelle que les subventions de l'OFAS et du canton ne permettent pas de financer toutes nos activités.
  Trouver des fonds supplémentaires est donc crucial. Une tâche que nous avons mis en suspens en 2022, mais que nous devons absolument relancer cette année.
  Malgré le soutien de fondations privées nous devons absolument reprendre la recherche de fonds pour pérenniser les prestations encore et toujours.

En conclusion
« Lorsque l'association de parents a été créée, les fondateurs pouvaient-ils envisager son avenir ? Tant de réalisations, dans tous les domaines, ont été mises en place depuis grâce à cette formidable conviction de chacun d'eux. […].
Aujourd'hui à la lumière de nos expériences, de nos connaissances acquises au fil du temps, il convient de relever que de nombreuses pistes sont encore à explorer pour offrir aux parents mais surtout aux enfants, adolescents et adultes mentalement handicapés des choix dans toutes les étapes de leur vie. »

Ce texte est tiré de l'éditorial de Lisette Pasche, présidente de l'APMH, dans le bulletin « Parents d'antan, parents maintenant » de 1998.
En le lisant, M. Cosatti a pensé que finalement ce texte restait d'actualité car il reste toujours des pistes à explorer.

Les témoignages des parents nous font souvent dire avec dépit que « rien n'a changé depuis des années ». Ce n'est pas vrai. Notre travail produit chaque année des avancées, même si elles ne sont pas spectaculaires. Il ne faut pas se décourager.

Aujourd'hui nous avons, nous aussi, cette « formidable conviction » […] que nous pouvons améliorer les choses. Nous devons continuer à nous battre pour faire accepter nos idées et nos revendications, pour que nos enfants, les jeunes et les adultes aient leur place dans tous les domaines de la société.

Remerciements

M. Cosatti remercie nos partenaires institutionnels, les communes, le canton et la confédération qui nous soutiennent financièrement ainsi que toutes les collectivités publiques.
Il remercie également tous nos fidèles donateurs, sans lesquels une partie de nos prestations ne serait pas réalisables.
Il transmet ses chaleureux remerciements aux équipes du secrétariat et de la colonie de Genolier pour leur travail et leur engagement dans l'association.

M. Cosatti remercie tous les acteurs d'insieme, parents, amis, professionnels, membres du comité qui s'investissent sans compter dans les groupes de travail et les commissions, et dans le cadre des réunions du comité le samedi matin. Il remercie les membres des commissions et nos délégués dans les conseils de fondation ou d'administration. Il remercie également les moniteurs et les responsables des séjours pour leur fidèle investissement auprès de nos vacanciers. Enfin il remercie tous les bénévoles pour les nombreuses heures qu'ils consacrent à notre association.

Questions
Pas de question transmise, ni de commentaire suite au rapport exposé par M. Cosatti.

3. Rapport annuel 2022

Le rapport d'activités 2022 a été envoyé à tous les membres actifs pour qu'ils puissent en prendre connaissance et voter ce rapport afin de donner décharge au comité.
Le rapport annuel 2022 est approuvé à l'unanimité (pour 31, contre 0, abstention 0) et les membres déchargent ainsi le comité.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Messieurs Buhlmann et Ciocco de la Fiduciaire Wuarin & Chatton SA, réviseurs des comptes sont excusés. Les membres ont reçu le rapport de l'organe de révision pour les comptes 2022. Ce rapport mentionne que l'organe de révision, lors de son contrôle, « … *n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC et que ces comptes ne sont pas conformes à la directive départementale de bouclement 2022 (procédure_0102_v01 du 26 septembre 2022), à la loi suisse et aux statuts ».*

Les comptes sont ainsi approuvés à l'unanimité (pour 31, contre 0, abstention 0).

Election des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2023 :

Le comité propose la Fiduciaire **UNIFID SA** en tant que réviseur officiel de nos comptes à partir de 2023**,** le réviseur actuel ne pouvant pas poursuivre un mandat plus de 5 ans. Monsieur Nicolas Robert, représentant d'Unifid SA est présent.

L'assemblée vote à l'unanimité la nomination de la Fiduciaire UNIFID SA en tant que vérificateur des comptes 2023**.** (pour 30, contre 0, abstention 1).

5. Election du comité et décharge

Démission du comité

Les membres du comité démissionnent en bloc.

Madame Barbara Fouquet Chauprade ne se représente pas.
Barbara est entrée au comité d'insieme en 2014. Son intérêt pour la problématique de l'inclusion scolaire a fait qu'elle s'est rapidement investie dans ce domaine.
Elle a commencé par la rédaction d'un état des lieux de l'inclusion scolaire à Genève.
Un document important que nous voulions comme socle pour le travail à réaliser pour faire avancer la cause de l'inclusion.

Elle a représenté l'association à la commission consultative de l'inclusion scolaire. Toujours animée par le principe que des élèves avec une déficience intellectuelle doivent avoir leur place à l'école.

Je crois que s'il fallait citer un texte de Barbara qui illustre sa pugnacité à défendre l'inclusion des élèves ce serait peut-être celui-ci :

(En parlant des élèves avec une déficience intellectuelle)
« Ce que je regrette le plus, c'est que l'école ne fait pas le pari d'éducabilité pour ces élèves. Aujourd'hui à Genève, peu d'entre eux sont intégrés à l'école. Au mieux on privilégie leur participation sociale au détriment de l'instruction des disciplines scolaires. Il n'est toujours pas une évidence que ces élèves peuvent accéder au fameux 'lire, écrire, compter' et surtout que c'est important pour eux d'y accéder ».

Sa connaissance du domaine de l'inclusion, son expertise de sociologue, la pertinence de ses remarques et de ses positions ont été une richesse pour notre comité. Nous allons regretter son départ, mais nous sommes convaincus qu'elle restera à l'avenir une personne ressource précieuse.

Nous la remercions chaleureusement pour son investissement au sein du comité durant toutes ces années et lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Election du comité

Les membres suivants se représentent à l'élection du comité :

- Anne-Marie Oberson
- Françoise Grange Omokaro
- Jean-Yves Torchet
- Marie-France Sarfati
- Ruth Lee Foley
- Augusto Cosatti.

Christian Frey
Harald Wittekind
Kaouther Chérif
Romano Mazzolari
Vincent Giroud

Le nouveau comité est élu à l'unanimité (pour 31, contre 0, abstention 0) et l'assemblée générale donne décharge au comité élu pour la gestion de 2023. Le comité constituera son bureau lors de sa prochaine séance de comité qui aura lieu le 3 juin 2023. L'information sera transmise aux membres sur le site internet et dans la feuille d'infos du mois de juin.

6. Communications et propositions individuelles

Aucune communication ou proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat dans les délais indiqués.

Clôture de la partie statutaire

A la fin de la seconde partie, nous vous invitons à partager un moment convivial autour d'une verrée. Le petit buffet a été confectionné en grande partie par la boulangerie 7 extra de la Fondation Foyer Handicap.

Rédigé par

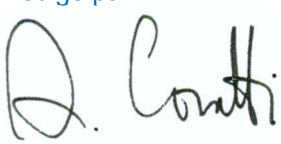

Augusto Cosatti
Président

Céline Laidevant
Secrétaire générale

Deuxième partie

M. Cosatti remercie chaleureusement les intervenants pour leur venue et leurs présentations en lien avec l'accessibilité dans le domaine de la culture.

Madame Pauline Décaillet, coordinatrice des sorties Relax à Genève, Association Out Of the Box.

Madame Céline Witschard, chargée de communication pour présenter la nouvelle médiathèque numérique accessible MonaLira, association Plein Accès Suisse.

Et Monsieur Filipe Ambriel Machado, assistant formateur à l'Atelier 1001 feuilles pour nous parler de la nécessité et de l'utilité du FALC – facile à lire et à comprendre.

Les différentes présentations seront mises à disposition sur notre site internet.